



ARRETE N° 2024_0789

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE LEONARD DE VINCI

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu Le Code Général de la Fonction Publique n° L2213-1 à L2213-6 ;
- Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
- Vu le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 05 février 1969 et n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation ;
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de sondage géologique à réaliser par l'entreprise STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS, domiciliée 13 rue de la Rivière 02000 Etouvelles, représentée par Monsieur KONAN, pour le compte d'ENEDIS, dans la rue Léonard de Vinci,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : Les 28 et 29 novembre 2024, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée si nécessaire (alternance manuelle avec sens prioritaire de circulation) dans la rue Léonard de Vinci, au droit du chantier.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, M. le Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 22/11/2024



Date d'affichage : 22/11/2024

STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS	
TSA 54050 26 avenue de l'île Saint Martin	
92894 NANTERRE CEDEX 9 France	
Tel :	Fax : +33130487178
2447042922.244701DAC01.01@captidec.fr	
Réf. Protys :	2447042922.244701DAC01
N° affaire :	DA28/045681

MAIRIE DE VILLEMAMDEUR
SERVICES TECHNIQUES
31 RUE JODON
45700 VILLEMAMDEUR
France

Courriel : e.bonneau@mairie-villemamdeur.fr
Tel : +33238930464
Fax :

Objet : Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à :	NANTERRE CEDEX 9
Le :	20/11/2024
Signataire :	COMPIN-ROUSSEAU Séverine

(Accompagnement_V5.10_1.02)

Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Dénomination : STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS

Adresse : 13 RUE DE LA RIVIERE

Code postal : 02000 Localité : ETOUVELLES Pays : France

Nom contact : KONAN Prénom contact : Brou Constant

Téléphone : 323263013 Indicatif pays : +33

Fax : 130487178 Indicatif pays : +33

Courriel : 2447042922.244701DAC01.01@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : ENEDIS

Adresse :

Code postal : Localité : Pays : France

Nom contact : Bruno ROBIN Prénom contact :

Téléphone : Indicatif pays :

Fax : Indicatif pays :

Courriel : bruno-b.robin@enedis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : Point de Repère (PR) routier de fin d'application :

Adresse Numéro : Nom de la voie :

Code postal : 45700 Localité : VILLEMANDEUR

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Réalisation de sondage géologique pour étude géotechnique. Travaux réalisés
sans interruption du trafic

Date prévue de début des travaux : 28/11/2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 2 Date de début de réglementation 28/11/2024

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Largeur de voie maintenue

Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :**Circuler**véhicules légers poids lourds **Stationner**véhicules légers poids lourds **Dépasser**véhicules légers poids lourds

Vitesse limitée à : _____ km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :Le demandeur Une entreprise Dénomination : STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICSAdresse : 13 RUE DE LA RIVIERECode postal : 02000 Localité : ETOUVELLES Pays : FranceNom contact : KONAN Prénom contact : Brou ConstantTéléphone : 323263013 Indicatif pays : +33Fax : 130487178 Indicatif pays : +33Courriel : bckonan@sltp.fr**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies Numéro d'affaire : DA28/045681Fait à : NANTERRE CEDEX 9Le : 20/11/2024Nom : COMPIN-ROUSSEAU Prénom : Séverine

Qualité : _____

(DAC_P2_V5_v1.02)

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée :



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

678884.8570263251

6766913.571519061

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

2,71679710658431 48,00220496220439
2,71690439494491 48,00223008759838
2,71692585261702 48,00217983679818
2,71681856425643 48,00215830072599
2,71679710658431 48,00220496220439
2,71717798026442 48,00205993011519
2,71721553119063 48,00211018103218
2,71737109931350 48,00207787687691
2,71730672629714 48,00202762592843
2,71717798026442 48,00205993011519

(PlanDetail_Protys_v1.01)











